

# LAREC

Research Center  
Graduate School of

## LES ENJEUX MANAGÉRIAUX DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS CULTURELLES EN CONTEXTE DE DIVERSITÉ CULTURELLE : LE CAS DU CAMEROUN

Thèse en sciences de gestion présentée et soutenue publiquement par Monsieur  
Éric Loembet, sous la direction du Dr. Théodora Mière

le mercredi 9 décembre 2020 à 14h

Soutenance publique en ligne via Zoom

*Prendre contact avec Sylvie Yung (sylvie.*

*yung@uvsq.fr) pour obtenir les*

*informations de connexion*

Le Larequoi organise le mercredi 9 décembre 2020 à 14h la soutenance de thèse en sciences de gestion de Monsieur Éric Loembet

Titre de la thèse : « *Les enjeux managériaux des entreprises et des organisations culturelles en contexte de diversité culturelle : le cas du Cameroun* ».

### Composition du jury :

- » **Théodora MIÈRE**, Maître de conférences HDR, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Université Paris-Saclay - *Co-directrice de thèse*
- » **Emmanuel KAMDEM**, Professeur des Universités, ESSEC, CERAME, Université de Douala - *Co-directeur de thèse*
- » **Suzanne APITSA**, Maîtresse de conférences HDR, IAE de l'Université de Poitiers - *Rapportrice*
- » **Jean-Michel PLANE**, Professeur agrégé, Laboratoire CHORIS, Université Paul Valéry Montpellier 3 - *Rapporteur*
- » **Christophe ASSENS**, Professeur des Universités, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Université Paris-Saclay - *Examineur*
- » **Annie CORNET**, Professeure des Universités, HEC - Ecole de gestion de l'Ulg (Université de Liège) - *Examinatrice*
- » **Eric MILLIOT**, Professeur des Universités, IAE de l'Université de Poitiers - *Examineur*

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Résumé :

La question du développement des entreprises des industries culturelles et créatives s'est intégrée dans les discours de réflexion des acteurs culturels, dans plusieurs pays africains, en vue d'une appropriation des normes les caractérisant. Un discours qui mérite une clarification dans un environnement fusionnant le formel et l'informel dans la création de richesses. Face à une diversité culturelle favorisant la croissance économique et le développement humain, la création de richesses devient une opportunité de croissance. Les entreprises des industries culturelles se présentent à cet effet, comme les outils de création de richesses économique. Les acteurs culturels

sensés animer ce secteur, deviennent, les instruments de la créativité et de l'innovation artistique. Analyser et évaluer le secteur de l'économie de la culture, c'est déterminer le rôle économique des entreprises culturelles, le cas du Cameroun. Moteur des échanges des biens et des services culturels, ainsi que des capitaux, les entreprises des industries de la culture contribuent au développement de l'économie nationale. En prenant part active à la croissance économique intérieure d'une nation, elles apportent une valeur ajoutée dans la valorisation des richesses, dans la création d'emploi et le développement humain. Le rôle très capital qu'elles jouent dans l'appropriation et la valorisation des richesses, détermine l'intérêt économique dans la créativité artistique et culturel. Il est à retenir, depuis quelques années, nombreuses transformations sont à l'œuvre au sein des industries de la culture (Bouquillion, 2009, p.44) dans le monde, favorisant ainsi des échanges de biens, de services et des capitaux (Ibid, 2009, p.44). De ces transformations qui agissent au sein des entreprises culturelles, il est question de déterminer les enjeux managériaux de développement en contexte de diversité culturelle au Cameroun. La réflexion de cette étude se fondera sur ce paradoxe de la pluralité des richesses et de sa faible contribution à la création de richesses, ainsi qu'au développement de l'économie de la culture au Cameroun. Les résultats d'une étude réalisée par l'Institut National de la Statistique au Cameroun, démontrent que l'environnement économique des industries culturelles Camerounaises permet aux entreprises culturelles locales de faire des dividendes colossaux, selon les « données cumulées de 2005 à 2008 » (Dama Dié, 2014, p.68) cité par Emmanuel Kamdem .

**Contact :**

Emmanuel Aman-Morin : [emmanuel.aman-morin@uvsq.fr](mailto:emmanuel.aman-morin@uvsq.fr)